



Extract of Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Journee-internationale-contre-l-homophobie-et-la-transphobie-Des-avancees>

**Journée internationale contre  
l'homophobie et la transphobie  
- Des avancées importantes  
pour les personnes LGBT,  
mais pas encore la pleine  
égalité sociale (CSN)**

Publication date: mardi 17 mai 2016

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 17 mai 2016 - C'est sous le thème « À la CSN, on est tricotés serrés » que la centrale syndicale invite ses 2000 syndicats à souligner la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. La Confédération des syndicats nationaux tient à rappeler qu'un long chemin reste à parcourir avant que la pleine acceptation sociale des personnes LGBT ne soit acquise.**

« Il y a toujours des obstacles à franchir et les syndicats doivent redoubler d'efforts pour lutter contre l'homophobie et la transphobie dans les milieux de travail », a déclaré Jean Lortie, secrétaire général de la CSN. Nous devons tout mettre en oeuvre pour que les personnes LGBT se sentent bien au travail et ne fassent l'objet d'aucun harcèlement. Le syndicat doit constituer un rempart à toute manifestation discriminatoire. Malheureusement, un quart des travailleuses et travailleurs LGBT taisent encore leur orientation sexuelle au travail. »

Il ne suffit plus de s'afficher comme allié-es. « La solidarité avec nos collègues de travail, ça passe par l'action. Il faut qu'on intervienne en cas de commentaires ou de gestes homophobes ou transphobes. C'est comme cela qu'on construit des milieux de travail accueillants et sécuritaires pour tout le monde. »

### **Des avancées...**

La CSN applaudit la nouvelle voulant que le gouvernement fédéral introduira aujourd'hui un projet de loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel pour protéger l'identité de genre. La mise en oeuvre de cette promesse électorale constitue une avancée importante pour les droits des personnes transgenres.

« Le projet de loi déposé aujourd'hui fournira des outils pour mettre fin à l'intimidation et à la violence contre les personnes transgenres. Mais des modifications à la Charte québécoise s'imposent aussi », souligne M. Lortie.

La CSN réclame en effet depuis plusieurs années l'ajout de l'expression et de l'identité de genre aux motifs prohibés de discrimination prévus à la Charte des droits et libertés de la personne. « Il est malheureux de constater le peu d'empressement du gouvernement du Québec pour amender la Charte en ce sens », déplore Jean Lortie.

### **Des gestes inquiétants**

L'incendie de la clinique pour transgenres le 2 mai à Cartierville ou l'attaque physique contre un couple gai dans Hochelaga-Maisonneuve le 30 avril démontrent la nécessité pour le gouvernement d'investir dans des campagnes d'éducation et de sensibilisation.

« Il suffit de regarder les nouvelles des dernières semaines pour comprendre pourquoi il demeure important de mener cette lutte, ajoute Jean Lortie. C'est inacceptable qu'en 2016, dans notre société, on puisse vivre encore de tels épisodes de violence en raison de son orientation sexuelle ou du fait d'être un trans. »

La journée internationale contre l'homophobie et la transphobie commémore la décision prise par l'Organisation mondiale de la santé le 17 mai 1990 de retirer l'homosexualité de la liste des maladies psychologiques.